

Vol. 37, no 10, 24 janvier 2011

Élections à l'exécutif

Éric Désilets, 3^e vice-président à l'information
.....

Nous vous souhaitons d'abord une excellente session. Comme vous le savez, deux profs ont démissionné de l'exécutif. Avant tout, nous tenons à remercier Louis Normand qui a été impliqué à l'exécutif du syndicat tellement longtemps que personne ne sait plus depuis quand exactement. Et merci Louis de nous avoir tout appris du syndicat! Nous voulons également remercier Yves Noel pour son implication syndicale qui se poursuivra d'ailleurs cette session-ci au sein de la Commission des études et du comité de la coopérative alimentaire.

Suite à ces départs, plusieurs scénarios devenaient possibles. Nous aurions pu terminer l'année à trois officiers syndicaux, mais la tâche nous semblait trop grande d'autant plus que, comme vous, nous aimons enseigner. Nous avons donc décidé de combler les postes vacants : celui de président et celui de 2^e vice-président aux affaires pédagogiques. Ainsi, nous commencerons l'année sur une nouvelle note avec une assemblée générale spéciale, cette semaine, le jeudi 27 janvier à 11h35 au Centre social (HC-1000) du pavillon des Humanités. Un dîner sera servi après la réunion.

Évidemment, nous avons approché deux profs qui avaient déjà manifesté leur intérêt. À notre grand bonheur, ils ont accepté de s'impliquer et ils signent des textes dans ce numéro du *Point d'ordre*. Toutefois, l'assemblée générale est souveraine et nous avons besoin de votre participation, car sans quorum (35 profs), nous ne pourrions pas procéder à l'élection. Il est essentiel que vous soyez nombreux à exprimer votre vote démocratique, et ce, afin de permettre à votre exécutif de continuer son travail. C'est plus qu'une invitation...

Une plongée stimulante!

Jean Fournier, professeur de techniques de travail social
.....

Reportons-nous il y a 25 ans, au printemps 1986, au cégep de Saint-Hyacinthe. À ce moment-là, je milite depuis deux ans à l'exécutif de mon association étudiante. Nous croisons, pour une dernière fois, des membres de l'exécutif du syndicat des profs. Nous prenons le temps à ce moment-là, de tirer un trait sur la dernière ronde de négociation entre l'AGE et la direction générale, entre autres au sujet de la modification du cadre horaire (menace de cours ajoutés les soirs...). Lors de cette dernière rencontre, un membre de l'exécutif syndical clame *urdi orbi* « *qu'un jour Fournier, tu feras du syndicalisme... parce que l'injustice te répugne...* ». Devenu professeur de travail social à l'automne 2003, après 15 ans au sein du mouvement communautaire en Maurice et au Centre-du-Québec, je me suis doucement ouvert à la possibilité d'une implication syndicale.

Cette dernière a débuté par une présence observatrice, puis davantage impliquée au sein de notre conseil syndical. Ce faisant, un espace s'est ouvert à l'exécutif en décembre dernier. *Je plonge ou non?* La présidence d'un syndicat a un potentiel réel d'intimider celui ou celle... qui est interpellé à l'occuper. Toutefois, l'antidote premier qui a émergé, lors de ma réflexion devant l'éventualité de prendre le relais de notre collègue Louis (de qui j'ai une haute estime, tout comme de ceux qui l'ont précédé), a été de laisser poindre à l'horizon une première couleur : celle de la collégialité. C'est collégalement que nous menons l'importante mission de représenter des syndiqués, par la défense des droits collectifs et individuels. Je demeure convaincu, depuis les débuts de mon engagement citoyen, que le syndicalisme est avant tout une réponse... au patronat. Le syndicalisme n'est pas cet îlot idyllique pourfendeur du mal incarné par le capitalisme sauvage. Le syndicalisme offre avant tout une réponse biaisée et intéressée (en regard de l'amélioration des conditions de travail de ses membres), à un patronat qui porte lui-même ses biais, ses intérêts. Aussi, le syndicalisme est et demeure un mouvement social crédible et articulé, générateur de changements sociaux durables et plus larges et de reconnaissance de droits. D'ailleurs, notre absence de neutralité ne nous oblige-t-elle pas à exprimer avant tout un parti pris pour la justice, l'équité et le respect des droits sociaux?

C'est cette même conscience que je portais il y a 25 ans... à mon cégep du temps. M'y revoilà; sans aucun plan de carrière (cette expression n'a jamais trouvé place dans mon lexique personnel), je suis devant une voie qui s'ouvre à l'exécutif et je suis intéressé collégalement à faire route avec l'équipe en place.

Un retour et une suite...

Claude Lamy, professeur en littérature et communication
.....

Je me propose pour prendre le relais au poste des affaires pédagogiques pour deux raisons. La première concerne le fait que j'ai confiance en cette équipe de jeunes profs qui forment l'exécutif actuel. Il leur faut une bonne dose de détermination et de volonté pour poursuivre le travail d'un exécutif syndical en ces temps incertains sur les plans de la solidarité et de l'entraide. Je me joins à eux en espérant contribuer avec mes quelques années d'expérience au sein de l'exécutif. La deuxième porte sur le fait que le dossier principal aux affaires pédagogiques, l'évaluation de l'enseignement, me tient à cœur. Je me suis engagé dans cette démarche auprès de la direction du collège dès le début des travaux, il y a maintenant quatre ans. Après avoir collaboré, avec Yves Noel, à la mise sur pied du programme d'insertion et de soutien professionnels, j'ai participé aux débats portant sur le perfectionnement. Je crois qu'il est impérieux de poursuivre la discussion avec la direction du collège sur de nouvelles ressources pour faciliter le perfectionnement et sur diverses formes possibles pour le reconnaître. C'est là un préalable absolu à l'évaluation de l'enseignement que l'assemblée générale a clairement exprimé. C'est donc en ce sens que je pose ma candidature au poste de deuxième vice-président aux affaires pédagogiques jusqu'au prochain congrès en juin.

